



# RAPPORT DE GESTION

## 2019

PROTECTION CIVILE  
JURA-NORD VAUDOIS



*En couverture : Ste-Croix, élargissement de route et démolition, mars 2019, pionniers.*

## TABLE DES MATIERES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>L'ORPC JURA-NORD VAUDOIS</b> .....	<b>7</b>
<b>AUTORITES POLITIQUES</b> .....	<b>8</b>
<i>Vue d'ensemble</i> .....	8
<i>Le Conseil intercommunal</i> .....	8
<i>La Commission de gestion</i> .....	9
<i>Le Comité de direction</i> .....	10
<b>BATAILLON ORPC JNV</b> .....	<b>11</b>
<i>L'Etat-major (EM)</i> .....	11
<i>Le personnel professionnel</i> .....	11
<i>Personnel</i> .....	12
<i>Effectif global</i> .....	12
<i>Service de piquet</i> .....	13
<b>PORTRAITS</b> .....	<b>14</b>
<i>Aide à la conduite</i> .....	14
<i>Cellule communication</i> .....	15
<i>Protection des biens culturels (PBC)</i> .....	16
<b>OPERATIONS</b> .....	<b>17</b>
<i>Les services PCi</i> .....	17
<i>Cours de répétition</i> .....	17
<i>Interventions en faveur de la collectivité (IFC)</i> .....	21
<i>Interventions en situation d'urgence (ISU)</i> .....	23
<b>CONSTRUCTIONS</b> .....	<b>24</b>
<i>PC régional, Yverdon-les-Bains</i> .....	24
<i>PC Le Puisoir, Orbe</i> .....	24
<i>PC Le Prédicant, L'Abbaye</i> .....	24
<i>PO ATT Les Entrepôts, Yverdon-les-Bains</i> .....	24
<i>PC Treysala, Yvonand</i> .....	24
<i>PC Au Collège, Grandson</i> .....	24
<i>PC ORCA, Vallorbe</i> .....	24
<b>VEHICULES</b> .....	<b>25</b>
<b>INSTRUCTION</b> .....	<b>26</b>
<i>Cours de formation</i> .....	26
<i>Centres d'instruction</i> .....	26
<i>Promotions</i> .....	27
<b>JOURS DE SERVICE</b> .....	<b>28</b>
<i>Cours de répétition</i> .....	28
<i>Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)</i> .....	28
<b>COMMUNICATIONS</b> .....	<b>29</b>
<i>Conseil intercommunal</i> .....	29
<i>Comité de direction</i> .....	29
<b>FINANCES</b> .....	<b>33</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>34</b>
<b>CONTACT</b> .....	<b>35</b>

## AVANT-PROPOS



Mesdames et Messieurs,  
en vos titres, grades et  
fonctions,

Au moment d'écrire ces quelques lignes, l'humanité est plongée dans la pandémie du COVID-19, qui met à mal, notamment, l'économie, les services de soins et de secours et le fonctionnement de notre société.

C'est la première fois depuis sa création en 1963, que la Protection civile est engagée d'une manière aussi soutenue, tant en termes d'effectifs, que par sa durée.

Durant l'année 2019, notre ORPC<sup>1</sup> a pris la décision de renforcer sa collaboration avec les EMS (établissement médico-social) de notre district, dans le dessein de développer les compétences des astreints du domaine de l'assistance, à prendre en charge des personnes âgées avec différentes pathologies physiques ou psychiques. Ceci a pu faire sourire certains. Cependant, en avril 2020, ce sont plus de 200 astreints de notre ORPC qui renforcent le personnel des EMS et hôpitaux pour sauver des vies, face au coronavirus.

Cette pandémie sera aussi l'occasion de vérifier notre état de préparation, ainsi que le modèle de gouvernance, dans un contexte

de fédéralisme qui ne favorise pas toujours la prise de décisions rapides.

Concours de circonstance, l'année 2019 a été l'année de remise en question du fonctionnement et de l'organisation de la Protection civile vaudoise, en perspective de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale, en janvier 2020, et de ses terribles conséquences sur la baisse de l'effectif, qui est envisagée à environ 50% d'ici à 2030.

Il s'agira lorsque la situation sera revenue à la normale, de réfléchir à une Protection civile qui soit capable de faire face à toutes les prestations demandées et les menaces qui planent sur la population, tout particulièrement avec les conséquences du changement climatique.

Je ne peux conclure cet avant-propos sans remercier chaleureusement toutes les personnes qui gravitent autour de la Protection civile et qui la font vivre. Bien entendu notre personnel professionnel, les collaborateurs du SSCM, nos précieux partenaires feux bleus, mais surtout nos miliciens et leurs employeurs, sans qui rien ne serait possible. MERCI pour votre engagement, votre disponibilité et pour la qualité de votre travail.

Avec mes respectueuses salutations.

*Pierre-Alain Lunardi, Président du CoDir*

---

<sup>1</sup> On trouvera à la fin de cette publication un glossaire contenant les abréviations les plus importantes.



Chères lectrices, chers lecteurs,

Si l'année 2018 était placée sous le signe de la réorganisation de quatre régions en une seule, 2019 est consacrée à la mise en place

de collaborations avec les communes, les établissements médico-sociaux et les institutions du patrimoine du Jura-Nord vaudois.

Cette année 2019 est marquée par une augmentation des jours de service dans les cours de répétition. De 3 jours, les cours sont passés à 4 jours pour la troupe et 2 jours de préparation supplémentaires pour les cadres. Cet accroissement du nombre de jours de service poursuit plusieurs objectifs. Le premier est de permettre aux cadres de mieux se préparer et de soigner les détails. Le second est d'offrir à la troupe suffisamment de temps pour se former et s'immerger réellement dans un engagement et un projet durable, s'inscrivant dans le paysage du Jura-Nord vaudois.

Les interventions et instructions dans les différentes communes, les engagements au profit de plusieurs EMS dans le district et la mise sur pied de cours pour la protection des biens culturels, ont permis de donner du sens à la mission pour de nombreux astreints. Et même s'il s'agit d'une obligation

de servir, le sentiment d'accomplir une tâche utile, augmente de manière régulière et sensible au sein de la milice.

Aujourd'hui, la protection civile est un partenaire reconnu et que nos partenaires apprécient nos interactions lors de journées de prise en charge de résidents dans les EMS, lors de campagnes de recensement du patrimoine local, ainsi que lors de travaux sur les territoires communaux.

La fin de l'année a également été marquée par une forte implication de l'ORPC dans les préparatifs des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020, en particulier sur le site de la Vallée de Joux, avec plusieurs semaines d'engagement pour différentes équipes.

Un grand MERCI à tous nos astreints pour leur engagement et leur travail remarquable lors de nos interventions en faveur de la collectivité ou lors des interventions en situation d'urgence. Ils répondent présent toute l'année, en semaine comme le week-end, de jour comme de nuit. Sans leur motivation et leur volonté de progresser, notre ORPC ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Tout en vous remerciant de votre confiance et de l'intérêt porté à notre ORPC, je vous souhaite une agréable lecture.

*Lt col Sébastien Poncet, Commandant*

## INTRODUCTION

### Révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile

Le 20 décembre 2019, les Chambres fédérales ont annoncé une révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). Afin de mettre en œuvre les nouvelles dispositions légales, des adaptations des ordonnances régissant la protection de la population et la protection civile seront nécessaires. Il y aura désormais une ordonnance sur la protection de la population et une ordonnance sur la protection civile. L'entrée en vigueur est planifiée au 1er janvier 2021.

La loi actuelle sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) date du 4 octobre 2002. Mais ces dernières années, les menaces et les dangers auxquels la Suisse est exposée ont évolué : le terrorisme, les cyberattaques, les pannes d'électricité à grande échelle ou les pandémies sont devenues des sujets d'actualité. La protection de la population devait donc s'y adapter.

La révision totale ne changera pas les structures de base de la protection de la population et de la protection civile. Depuis son entrée en vigueur début 2004, le nouveau système coordonné de protection de la population réunissant cinq organisations partenaires – la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile – a fait ses preuves.



La durée de l'obligation de servir au sein de la Protection civile devrait être raccourcie et assouplie. Pour le personnel de base et les sous-officiers, elle commencera entre 19 et 25 ans et s'étendra sur 12 ans ou 245 jours, afin de correspondre à celle des militaires. Dans la pratique, il est peu probable que des personnes astreintes effectuent le maximum de jours de service prévu en temps normal, sous réserve de catastrophe majeure. Les sous-officiers supérieurs et les officiers seront eux appelés à servir en principe jusqu'à 40 ans. Autre nouveauté, du côté de la taxe d'exemption : dorénavant, les astreints pourront déduire la totalité de leurs jours de service.

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence grave et de longue durée ou de conflit armé, la protection civile doit pouvoir être renforcée. À cette fin, le Conseil fédéral pourra prolonger la durée du service et rappeler des personnes libérées.

Dans le domaine de la formation, des changements toucheront la formation de base, la formation complémentaire, la formation des cadres et les cours de répétition. Le système doit être simplifié afin que les travaux de remise en état consécutifs à des catastrophes et les interventions en faveur de la collectivité soient effectués dans le cadre de cours de répétition.

## L'ORPC JURA-NORD VAUDOIS

L'Organisation régionale de protection civile du district Jura-Nord vaudois (ORPC JNV) est une association de communes conformément à la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi) du 11 septembre 1995 et aux articles 112 à 128 de la loi sur les communes (LC) du 28 février 1956.

Au 31 décembre 2019, l'ORPC est constituée de 73 communes avec 92'740 habitants, pour une superficie de 702,52 km<sup>2</sup>. Voici la liste du nombre d'habitants par commune :

1	L'Abbaye	1'481	26	Croy	403	51	La Praz	165
2	L'Abergement	244	27	Cuarny	239	52	Premier	215
3	Agiez	354	28	Démoret	156	53	Provence	379
4	Arnex-sur-Orbe	633	29	Donneloye	823	54	Rances	505
5	Ballaigues	1'108	30	Ependes	357	55	Romainmôtier-Envy	535
6	Baulmes	1'042	31	Fiez	445	56	Rovray	185
7	Bavois	952	32	Fontaines-sur-Grandson	215	57	Sainte-Croix	4'888
8	Belmont-sur-Yverdon	374	33	Giez	414	58	Sergey	145
9	Bioley-Magnoux	228	34	Grandevent	222	59	Suchy	645
10	Bofflens	194	35	Grandson	3'340	60	Suscévaz	215
11	Bonvillars	490	36	Juriens	328	61	Tévenon	896
12	Bretonnières	269	37	Le Lieu	900	62	Treycovagnes	492
13	Bullet	657	38	Lignerolle	437	63	Ursins	225
14	Chamblon	540	39	Method	601	64	Valeyres-sous-Montagny	709
15	Champagne	1'059	40	Mauborget	120	65	Valeyres-sous-Rances	620
16	Champvent	689	41	Molondin	240	66	Valeyres-sous-Ursins	227
17	Chavannes-le-Chêne	311	42	Montagny-près-Yverdon	747	67	Vallorbe	3'857
18	Chavornay	5'135	43	Montcherand	505	68	Vaulion	496
19	Chêne-Pâquier	153	44	Mutrux	153	69	Villars-Epeney	102
20	Le Chenit	4'657	45	Novalles	100	70	Vugelles-La Mothe	135
21	Cheseaux-Noréaz	725	46	Onnens	497	71	Vuiteboeuf	576
22	Les Clées	185	47	Orbe	7'030	72	Yverdon-les-Bains	30'189
23	Concise	1'025	48	Orges	332	73	Yvonand	3'434
24	Corcelles-près-Concise	401	49	Orzens	208			
25	Cronay	394	50	Pomy	793			

## AUTORITES POLITIQUES

### Vue d'ensemble

L'association de communes de l'ORPC Jura-Nord vaudois est constituée d'un Conseil intercommunal (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif) et d'une Commission de gestion (organe de contrôle).

### Le Conseil intercommunal

Le bureau du CI se constitue comme suit :

Patric Martin Président	Claude Roulet Vice-président	Sarah Novet Secrétaire
----------------------------	---------------------------------	---------------------------

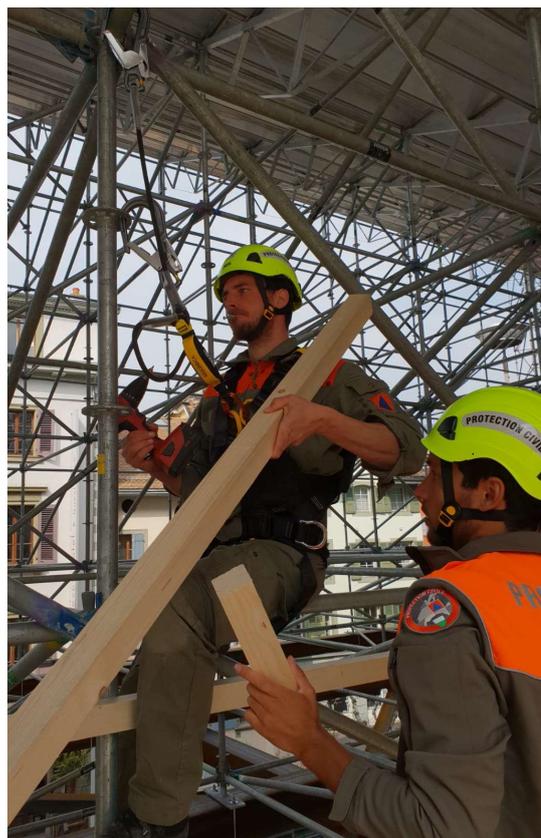
Noëlle Besson Municipale, Agiez	Christian Bavaud Municipal, Ependes	Patrick Grin Municipal, Pomy
Jean-Yves Brechbühl Municipal, Arnex-sur-Orbe	Didier Fardel Syndic, Fiez	Danièle Candaux Conseillère générale, Premier
Valentin Santschi Conseiller communal, Ballaigues	Xavier Bösiger Municipal, Fontaines-sur-Grandson	Johny Favre Syndic, Provence
Eric Clot Conseiller communal, Baulmes	Hervé Kemmling Municipal, Giez	Anne-Sylvie Seiler Municipale, Rances
Sandra Balmer Municipale, Bavois	Robert Piovan Municipal, Grandevent	Evelyne de Icco Municipale, Romainmôtier-Envy
Patric Martin Syndic, Belmont-sur-Yverdon	Nathalie Gigandet Municipale, Grandson	Olivier Gudit Municipal, Rovray
Xavier Pitteloud Municipal, Bioley-Magnoux	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens	Sylvain Fasola Conseiller communal, Sainte-Croix
Nicolas Descombes Conseiller général, Bofflens	Gilbert Magnenat Conseiller communal, L'Abbaye	Stéphane Buffat Municipal, Sergey
François Jaquier Municipal, Bonvillars	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement	Oxana Cholly Municipale, Suchy
Yann Brechbühl Conseiller général, Bretonnières	Pierre Haussener Municipal, La Praz	Christophe Décoppet Municipal, Suscévaz
Daniel Oguey Municipal, Bullet	Bertrand Meylan Municipal, Le Chenit	Jean-Louis Clignez Conseiller communal, Tévenon
Antonino Casimo Municipal, Chamblon	Marine Meylan Conseillère communale, Le Lieu	José Souto Municipal, Treycovagnes
Samuel Cicurel Conseiller communal, Champagne	Mirjam Petermann Municipale, Les Clées	Grégory Bréchon Municipal, Ursins
Nicolas Perret Municipal, Champvent	Pierre Dumartheray Municipal, Lignerolle	Christian Bruand Municipal, Valeyres-sous-Montagny
Sébastien Mercier Municipal, Chavannes-le-Chêne	Eliane Piguet Municipale, Mathod	Patrick Weidmann Municipal, Valeyres-sous-Rances
Gérald Ottiger Municipal, Chavornay	Claude Roulet Syndic, Mauborget	Blaise Chapuis Municipal, Valeyres-sous-Ursins
Viviane Pochon Municipale, Chêne-Pâquier	Aurélié Vonlanthen Municipale, Molondin	Roland Brouze Municipal, Vallorbe
Robert Arrigoni Municipal, Cheseaux-Noréaz	Erica Sjoqvist Müller Municipale, Montagny-près-Yverdon	Alexandre Tharin Conseiller général, Vaulion

Pierre Marro Municipal, Concise	Nicolas Biselx Municipal, Montcherand	Michel Cornamusaz Syndic, Villars-Epeney
Philippe Humbert Syndic, Corcelles-près-Concise	Sylvain Bolens Municipal, Mutrux	Marie Christine Robba Municipale, Vugelles-La Mothe
Emmanuel Boss Municipal, Cronay	Serge Kobi Municipal, Novalles	Gaétan Wagnières Municipal, Vuiteboeuf
Manuel Reis Municipal, Croy	Alain Portner Syndic, Onnens	Pierre Dessemontet Municipal, Yverdon-les-Bains
Alexandre Jörg Municipal, Cuarny	Pierre-Alain Wieland Conseiller communal, Orbe	Alexandre Lecourtier Municipal, Yvonand
Pierre-Yves Jaquiéry Municipal, Démoret	Corinne Jaggy Municipale, Orges	
Benoît Reymondin Municipal, Donneloye	Laurent Wagnière Municipal, Orzens	

## La Commission de gestion

Les délégués de la Commission de gestion sont élus par le Conseil intercommunal pour une année et sont rééligibles.

Président	Daniel Oguey Municipal, Bullet
Membres	Nicolas Descombes Conseiller général, Bofflens
	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement
	Johny Favre Syndic, Provence
	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens



Vevey, montage d'infrastructures lors de la FEVI.

## Le Comité de direction

Le Comité de direction (CoDir) est composé comme suit :

Président	Pierre-Alain Lunardi Municipal, Montagny-près-Yverdon
Vice-Présidente	Mary-Claude Chevalier Municipale, Orbe
Membres	Bernard Rochat Municipal, Le Lieu
	Lionel-Numa Pesenti / jusqu'au 30 avril 2019 Municipal, Sainte-Croix
	Francesco Di Franco Municipal, Grandson
	Jean-Pierre Blanc / dès le 1 <sup>er</sup> septembre 2019 Municipal, Chamblon
	Luigi Fiorito Municipal, Vallorbe
	Paul-Claude Rochat Municipal, L'Abbaye
	Valérie Jaggi Wepf Municipale, Yverdon-les-Bains
	Olivier David / jusqu'au 31 août 2019 Municipal, Yvonand
Secrétaire	Sarah Novet Hors comité

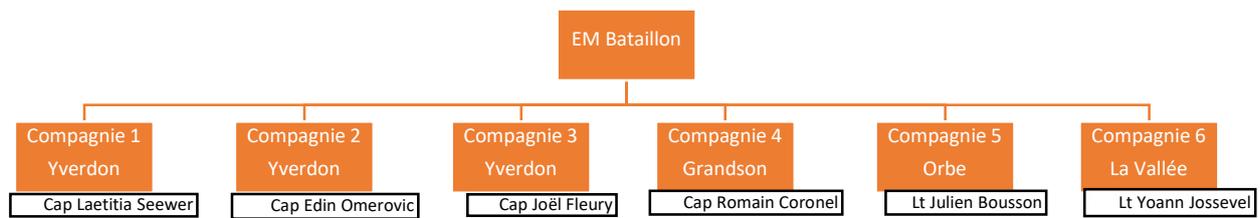


Le Day, visite des autorités et présentation par les astreints, novembre 2019, aide à la conduite.

## BATAILLON ORPC JNV

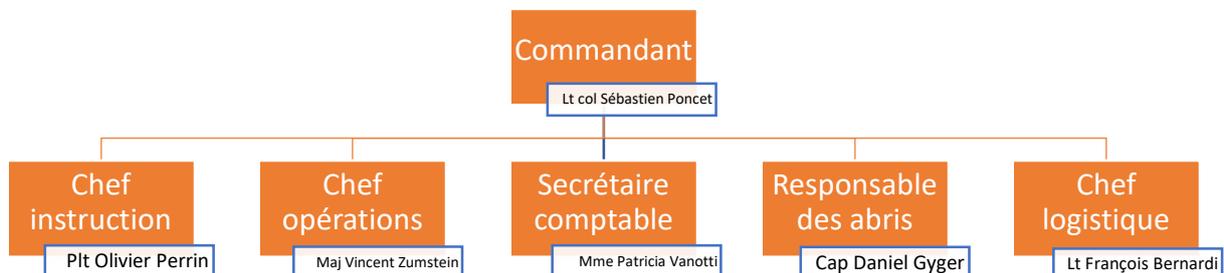
### L'Etat-major (EM)

L'EM composé pour l'essentiel d'officiers de milice, ainsi que du personnel de soutien (cellule communication, informaticiens) est chargé de synthétiser l'information, d'aider à la décision du commandant, d'organiser et planifier les exercices annuels, d'établir les ordres pour l'engagement des compagnies et des interventions en situation d'urgence, d'en contrôler l'exécution, de suivre les événements et d'en tirer les enseignements. Les chefs de domaines, au grade de capitaine (cap) ou premier-lieutenant (plt), sont en charge d'un domaine précis et spécialisés dans un des domaines suivants : gestion du personnel (DB1), suivi de situation (DB2), opérations (DB3), logistique (DB4), planification (DB5), aide à la conduite (DB6) et instruction (DB7). Les commandants de compagnie (cdt cp) assurent la conduite durant les services d'instruction en compagnie et fonctionnent comme chef d'engagement durant les interventions en faveur de la collectivité (IFC) ou en situation d'urgence (appui aux pompiers, police, etc.).



### Le personnel professionnel

Le commandant, le chef instruction, le chef opérations, le chef logistique, la secrétaire-comptable et le responsable des abris composent le personnel professionnel de l'ORPC et assurent les affaires courantes au fil de l'année.



## Personnel

Le bataillon JNV est articulé en 6 compagnies de 101 astreints et d'un EM de 18 officiers, pour un effectif théorique de 619 femmes et hommes. L'effectif actuel de 1027 personnes devrait à terme baisser avec l'introduction de la nouvelle loi fédérale (LPPCi).

<b>Commandement de cp</b>		<b>2</b>
cap	Cdt cp	1
pl	Suppl cdt cp	1

<b>Section logistique</b>	<b>22</b>	
<b>Equipe de section</b>		
lt	Of log	1
sgtm	Sgtm	1
four	Four	1
<b>Groupe matériel</b>		
cpl	Sof mat	1
sdt	Prép mat	4
<b>Groupe construction</b>		
cpl	Sof constr	1
sdt	Prép constr	4
<b>Groupe cuisine</b>		
cpl	C cuis	1
sdt	Cuis	3
<b>Groupe transport</b>		
cpl	Sof trsp	1
app	Cond	4

<b>Section d'aide à la conduite</b>	<b>16</b>	
<b>Equipe de section</b>		
lt	Of AIC	1
sgt	Sof AIC	1
<b>Groupe AIC</b>		
cpl	Sof AIC	1
sdt	Collab EM	6
<b>Groupe AIC</b>		
cpl	Sof AIC	1
sdt	Collab EM	6

<b>Section appui 1</b>	<b>30</b>	
<b>Equipe de section</b>		
lt	Of pionnier	1
sgt	Sof pionnier	1
<b>Groupe pionnier 1</b>		
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
<b>Groupe pionnier 2</b>		
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
<b>Groupe pionnier 3</b>		
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
<b>Groupe pionnier 4</b>		
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6

<b>Section assistance 1</b>	<b>31</b>	
<b>Equipe de section</b>		
lt	Of assist	1
sgt	Sof assist	1
cpl	San	1
<b>Groupe assistance 1</b>		
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
<b>Groupe assistance 2</b>		
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
<b>Groupe assistance 3</b>		
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
<b>Groupe PBC</b>		
cpl	Sof PBC	1
app	Spéc PBC	6

Chaque astreint est incorporé dans un groupe d'alarme à l'issue de sa formation de base. La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l'heure. Ses membres sont incorporés sur une base volontaire, portent un pager et effectuent deux jours de cours spécifiques supplémentaires chaque année. Les membres de la formation d'appui régionale (FAR) entrent en service dans les 6 heures suivant l'alarme.

## Effectif global

<b>Effectif règlementaire</b>	<b>619</b>	Effectif FIR	120
<b>Effectif réel</b>	<b>1027</b>	Effectif FAR	907



Bullet, exercice FIR 2019, tous les services.

## Service de piquet

Un service de piquet est assuré toute l'année par du personnel de milice et professionnel. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires feux bleus. Il permet d'offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d'opérations d'urgence. Les communes peuvent également déclencher le service de piquet, avec l'accord du Canton.

En cas d'engagement, l'officier de piquet est la personne de contact pour les partenaires. Il définit les besoins et modalités d'engagement de l'ORPC, en collaboration avec le SSCM. En cas de besoin important en personnel, les astreints incorporés à la FIR sont alarmés en priorité. Ces derniers entrent en service sur une de nos trois bases de départ (L'Abbaye, Orbe, Yverdon) pour être orienté sur la mission à effectuer et y être équipé en fonction des missions reçues.

Les astreints peuvent intervenir en soutien de la police, pour la mise en place de déviation autoroutière en cas d'accident, lors de recherche de personne (battue) ou lors des visites aux personnes nécessitant une attention particulière (plan canicule). Le soutien aux SDIS peut avoir lieu lors d'opérations mobilisant de grands moyens dans la durée, comme lors d'inondations et d'incendies importants. Cet appui peut se traduire par la préparation de repas, la mise à disposition de matériel et de personnel pour la surveillance d'installations.

Personnel professionnel En semaine de 06h00 à 18h00 La nuit et le week-end en appui au personnel de milice	Personnel de milice En semaine de 18h00 à 06h00 Le week-end
Lt col Sébastien Poncet Commandant	Cap Michael Alarcon Chef télématique
Maj Vincent Zumstein Chef opérations	Cap Romain Coronel Commandant de compagnie
Cap Daniel Gyger Responsable des abris	Cap Jehan Ducret Chef télématique
Plt Olivier Perrin Chef instruction	Cap Joël Fleury Commandant de compagnie
Lt François Bernardi Chef logistique	Cap Edin Omerovic Commandant de compagnie
	Cap Laetitia Seewer Commandant de compagnie
	Lt Auriel Chatelain Officier logistique
	Lt Patrick Jomini Officier appui
	Lt Yoann Jossevel Commandant de compagnie
	Sgt Sasa Obrenovic Sous-officier assistance

## PORTRAITS

Le lecteur trouvera dans ce chapitre quelques portraits de nos engagements, astreints et partenaires.

### Aide à la conduite

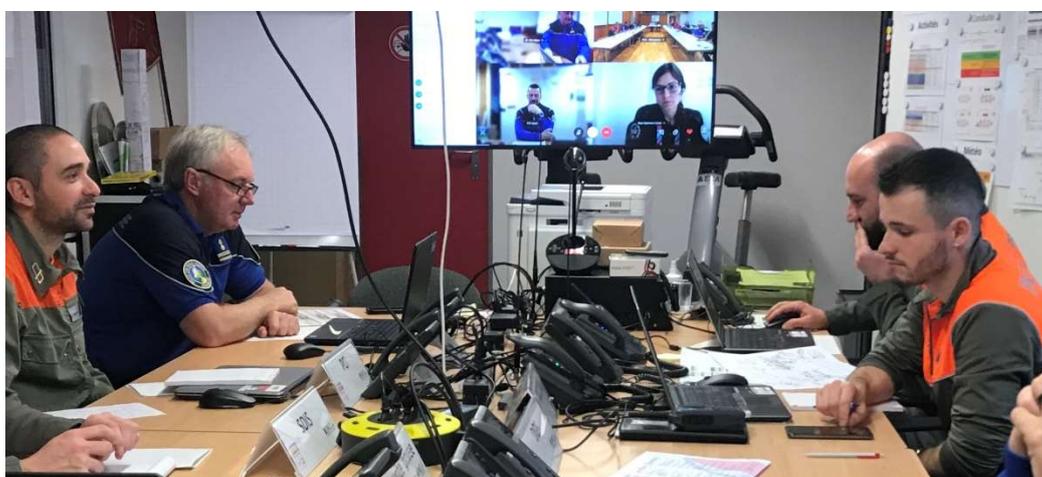
#### Lumière sur les missions d'un collaborateur d'état-major.

Durant la Fête des Vignerons (FEVI), la protection civile du Jura-Nord vaudois a fourni de nombreuses prestations sur le site de Vevey. Différentes tâches nous ont été attribuées telles que la tenue du poste de commandement engagement, le ravitaillement du personnel engagé, le transport de personnes, une partie du contrôle d'accès sur la zone de la manifestation, ainsi que plusieurs points de contrôle de la circulation.

Le collaborateur d'état-major, ou AIC pour aide à la conduite, est chargé d'assurer le suivi de situation. Il peut se trouver dans un poste de commandement opérationnel (PCO), un poste de commandement avancé ou engagement (PCE), voire parfois directement dans le terrain. Sur la Riviera, nous sommes en charge du poste de commandement engagement. Kylian est à son poste, depuis 5h30 ce matin. Ses différentes tâches du jour sont les suivantes :

- Planifier et allouer le personnel engagé,
- Gérer la centrale d'appel,
- Transmettre les nouvelles missions reçues en cours de journée et en assurer le suivi,
- Maintenir les cartes à jour,
- Gérer les différents affichages (météo, caméras de surveillance, visioconférences),
- Diffuser et archiver les procès-verbaux des séances de sécurité conduite par la Police cantonale.

Kylian est un élément précieux pour la protection civile. Son aisance avec les outils bureautiques due à sa formation en microtechnique en font un atout pour la gestion du PCE. Sa minutie, sa précision ainsi que sa bonne gestion des situations stressantes lui permettent de mener à bien ces différentes missions.



« J’apprécie d’avoir la vision d’ensemble d’un engagement, de faire le lien avec les différents partenaires, de voir l’envers du décor et surtout de me sentir utile durant mon engagement. Collaborer avec d’autres partenaires sécuritaires lors d’une manifestation de cette envergure est un challenge qu’il me plaît de relever !»

Variées et intéressantes, ces différentes missions alternent entre périodes plus calmes et pics très intenses. Ces derniers se font ressentir lors d’imprévus, des changements d’équipe, du ravitaillement ou lors de déplacement en masse de la foule présente sur le site. Nous sommes avant tout au service des organisateurs qui comptent sur nous à chaque étape de la manifestation. Mais nous avons également nos responsabilités et nos devoirs vis-à-vis de la population et de nos différents partenaires : Police cantonale, services de soins et de secours.

Kylian termine son engagement satisfait de sa journée et des actions qu’il a pu coordonner et mener à bien. Mais la FEVI ne dure pas qu’un jour. Et demain déjà, d’autres missions lui seront confiées qu’il lui faudra mener à bien.

## Cellule communication

### L’épervier comme animal totem

L’organisation régionale de protection civile du Jura - Nord vaudois, sous le commandement du lieutenant-colonel Sébastien Poncet, a développé tout récemment, son équipe de communication.

« Le but de cette cellule est de pouvoir communiquer et relayer les informations à plusieurs niveaux et de façon transversale dans notre belle et grande région, mais aussi au-delà » commente Sylvain Pilloud, chef communication. « La première étape a été de rassembler les membres de cette équipe de choc. Puis, ensemble, nous avons créé notre nouveau badge ! »



### Pas n’importe quel volatile

Pour notre badge, nous avons choisi un animal de nos régions, à l’œil aiguisé, qui survole son territoire sans crainte. Nous avons exploré plusieurs pistes de réflexion pour notre emblème, entre animal, objet ou paysage, nous avons longuement disserté sur ce qui nous ressemblait vraiment.

La décision s’est arrêtée sur un animal présent dans notre région, qui survole nos deux lacs. Les couleurs sont celles de la Protection civile partout dans le monde, le bleu et l’orange.

Notre épervier a pris son envol début 2020, depuis, il manœuvre avec agilité, à l’affût, à la recherche d’informations, rien ne lui échappe.

### Longue vie à notre épervier !

## Protection des biens culturels (PBC)

### Cours de répétition compagnie 6 – octobre 2019.

Si la protection des biens culturels est souvent associée aux situations d'urgence telles qu'inondation, vol ou incendie, elle est également active en situation normale dans un but d'anticiper des sinistres en élaborant des inventaires, des documentations sommaires, mais aussi en préparant des planifications d'évacuation et d'intervention en cas de catastrophe avec les partenaires de la Protection civile.

C'est ainsi qu'en octobre 2019, l'Espace Horloger de la Vallée de Joux a accueilli un cours de répétition PBC en son sein. L'équipe du caporal Hervé Maillard avait deux missions. La première s'articulait en deux axes. Le premier, déménager d'un local à une autre réserve, des objets appartenant au patrimoine du musée. Le deuxième, préparer les pièces pour le transport afin d'assurer le bon déroulement de ce dernier. Ainsi, les préposés PBC ont pu se familiariser avec le conditionnement des pièces avant le transport, leur manipulation et ont également assuré le suivi des objets lors de l'acheminement.

La deuxième mission, quant à elle, consistait à réorganiser le dépôt dans lequel allait être entreposées les pièces en question afin de faciliter leur évacuation en cas de problème.

Les deux missions ont été remplies avec succès et beaucoup de diligence de la part de l'équipe PBC. Cette entreprise fut un succès et je suis ravie du travail accompli lors de cette semaine de cours.

Je tiens à souligner le professionnalisme de toute l'équipe et à remercier encore une fois tout le monde pour cette précieuse collaboration.

Marion Burkhardt

Directrice / Conservatrice



ESPACEHORLOGER  
VALLÉE DE JOUX



Le Chenit, préparation de l'engagement PBC à l'Espace Horloger, octobre 2019, spécialistes PBC.

## OPERATIONS

### Les services PCi

Après l'école de formation de base (EFB), les personnes astreintes sont convoquées chaque année à des cours de répétition de 2 à 7 jours selon l'art. 36 de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). 12 jours supplémentaires au plus pour les personnes qui exercent une fonction de cadre ou de spécialiste.

Les astreints peuvent être convoqués en vue d'une intervention en faveur de la collectivité (IFC). La durée totale des IFC ne doit pas dépasser 21 jours par an selon l'art. 27a de la LPPCi.

Les personnes appelées à exercer une fonction de cadre ou de spécialiste suivent un cours de cadres de 5 à 12 jours selon l'art. 34 de la LPPCi ou un cours de perfectionnement de 12 jours au plus sur une période de quatre ans selon l'art. 35 de la LPPCi.

La durée totale des services de protection civile ne doit pas dépasser 40 jours par an selon l'art. 25a de la LPPCi.

### Cours de répétition

#### COURS ETAT-MAJOR

Les cours EM sont l'occasion pour les chefs de service et les commandants de compagnie de se pencher sur les documents de cours, sur la planification des services 2020, ainsi que sur les engagements particuliers, tels que l'essai fédéral d'alarme et les interventions en faveur de la collectivité. Les officiers de piquet ont également participé durant ces cours à la planification annuelle du service de piquet, ainsi qu'à la relecture des documents de gestion en situation d'urgence.

La refonte complète des dossiers d'ordre et des documents d'instruction est en cours de réalisation au sein de l'EM. Cette activité s'échelonne sur plusieurs années. Une révision des plans et des procédures est régulièrement effectuée.

#### COURS EN COMPAGNIE

Dans une volonté d'exercer et d'entraîner toute la chaîne de commandement de milice (du chef de groupe au commandant de compagnie), les six compagnies du bataillon JNV ont, chacune, effectué un cours avec tous les services (AIC, appui, assistance, PBC et logistique). Pour la milice, les défis sont nombreux tant dans le domaine de la planification et de la conduite que dans celui de l'instruction. La logistique est également soumise à dure épreuve avec la gestion des véhicules, la livraison des repas et le suivi du matériel.

En effectuant divers chantiers d'instruction dans les communes du district et des engagements au profit des institutions, les cadres ont la possibilité de côtoyer nos autorités régionales et de s'investir dans un projet pérenne qui s'inscrit dans le paysage local.

C'est l'opportunité pour la milice de mettre en pratique, de manière autonome et avec la pleine responsabilité de la conduite de l'engagement, les outils acquis lors de leur formation aux centres d'instruction de Gollion et Schwarzenburg.

## AIDE A LA CONDUITE

Plusieurs collaborations sont mises en place avec la PNV dans le cadre de l’instruction des collaborateurs EM. Des instructions conjointes conduites par nos sous-officiers ainsi que des exercices ont régulièrement eu lieu. Un exercice de plus grande ampleur devrait bientôt voir le jour entre l’ORPC et la PNV.



Yverdon-les-Bains, formation au suivi de situation par les cadres PCi, novembre 2019, AIC.

## ASSISTANCE

L’activité de visites d’EMS s’est amplifiée en 2019. Notre objectif est de proposer une expérience unique aux astreints et résidents des institutions. Les miliciens pouvant mettre en application les enseignements dans l’encadrement de personnes à mobilité réduite ou en quête de protection. Lors des cours de répétitions, nos astreints ont organisé et proposé les activités suivantes aux résidents :

- Accompagnement lors de visites de musée,
- Préparation et service du repas en refuge,
- Accompagnement et encadrement au sein d’une institution
- Visite d’un poste de commandement et fondue,
- Accompagnement chez IKEA.

Nous collaborons avec les EMS suivants :

- EMS Balcon du Jura, Ste-Croix,
- EMS Bru, Concise,
- EMS Château de Corcelles, Corcelles-près-Concise,
- EMS du Jura, Ballaigues,
- EMS La Douvaz, Tévenon,
- EMS Maurice Bugnon, Yvonand,
- EMS-CAT La Menthue, Yvonand,
- EMS-CAT La Vallée de Joux, Le Sentier.

Les retours sont très positifs de la part des astreints, même si ces journées sont intenses en activité et en émotion pour nos préposés à l'assistance.

## PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Les spécialistes de la Protection des biens culturels (PBC) ont réalisé plusieurs fiches de recensement et d'évacuation au profit de plusieurs communes du district.

- Chavornay,
- Cheseaux-Noréaz,
- Concise,
- Cuarny,
- Fiez,
- Pomy,
- Tévenon,
- Yvonand.

Plusieurs collaborations se sont mise en place avec des musées régionaux et des sites historiques :

- Fondation de l'Abbatiale de Romainmôtier,
- Musée du fer de Vallorbe,
- Espace Horloger de la Vallée de Joux,
- Musée d'Yverdon.

Ces collaborations permettent de montrer une autre facette de la PBC aux astreints, tout en participant au recensement des biens culturels régionaux. Elles favorisent également le recrutement de nouveaux spécialistes PBC et leur formation.

## APPUI

Le début des cours de répétition est consacré à une remise à niveau des standards instruits à Gollion. La découpe de bois ou de métal, la manipulation des marteaux de démolition ou de perforation, le transport d'eau sont une partie des instructions pratiques.

Par la suite, les pionniers sont engagés sur des chantiers plus complexes afin de permettre aux cadres de milice de parfaire leur technique de conduite et de planification de projet. Les astreints ayant, pour leur part, l'occasion de manipuler les engins de la PCi dans le cadre de travaux concrets. Ces engagements sont effectués en collaboration avec les communes suivantes, qui nous mettent à disposition des places d'instructions :

- Arnex-sur-Orbe,
- Ballaigues,
- Champagne,
- Chêne-Paquier
- L'Abbaye,
- L'Abergement,
- Le Day (place d'instruction de l'Armée),
- Le Lieu,
- Novalles,
- Onnens,
- Provence,
- Rovray,
- Sainte-Croix,
- Sergey,
- Tévenon,
- Valeyres-sous-Rances,
- Vaulion,
- Vugelles-la-Mothe,
- Vuiteboeuf,
- Yverdon-les-Bains,
- Yvonand.



Orbe, instruction déplacement de charges, juin 2019, pionniers.



Vugelles-la-Mothe, travaux de remise en état, mai 2019, pionniers.

## Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

### COURSE DE LA BONNE RESOLUTION, YVERDON-LES-BAINS, 12 JANVIER 2019

28 miliciens engagés (28 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécurité des participants sur les différents parcours,
- Ravitailler en thé chaud et bouillon les participants.

### MONTAGE DE LA FETE DES VIGNERONS (FEVI), VEVEY, DU 25 AU 29 AVRIL 2019

10 miliciens engagés (47 jours de service) pour :

- Montage d'infrastructures dans l'arène.

### 40 ANS DE LA PLACE D'ARMES DE CHAMBLON, 10 ET 11 MAI 2019

Cours de répétition de la compagnie 3

- Mise en place d'un stand PCi avec différentes activités pour les enfants,
- Construction en bois d'un bar à l'effigie du logo international de la PCi,
- Construction en bois d'une maison pour le SDIS NV,
- Gestion du flux des véhicules en appui de la PNV et PCV,
- Mise en place et exploitation du PCO PCi.



Chamblon, bar de la PCi (sans alcool...), mai 2019, logisticiens et cuisiniers.

### **SLOWUP DE LA VALLEE DE JOUX, LE CHENIT, 7 JUILLET 2019**

34 miliciens engagés (97 jours de service) pour :

- Mise en place et exploitation d'un PCE,
- Mise en place et retrait du matériel sécuritaire sur le parcours,
- Gérer le flux des véhicules en appui de la PCV.

### **PASSEPORT-VACANCES, ORBE, DU 8 AU 12 JUILLET 2019**

5 miliciens engagés (25 jours de service) pour :

- Prendre en charge plusieurs groupes d'enfants,
- Transporter les groupes en différents lieux.

### **ENGAGEMENT DURANT LA FETE DES VIGNERONS (FEVI), VEVEY, DU 8 AU 23 JUILLET 2019**

121 miliciens engagés (416 jours de service) pour :

- Fournir un appui en personnel pour l'ORPC Riviera - Pays-d'Enhaut,
- Exploiter un PCE,
- Gérer la cellule transports,
- Gérer le flux des véhicules en appui de la PCV,
- Transporter les partenaires sécuritaires et les plantons de circulation,
- Assurer le service des repas,
- Exploiter la base arrière de la PCi.

### **FETE NATIONALE, YVERDON-LES-BAINS, 1<sup>ER</sup> AOUT 2019**

9 miliciens engagés (18 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV.

### **DEMONTAGE FETE DES VIGNERONS (FEVI), VEVEY, DU 19 AU 23 AOUT 2019**

20 miliciens engagés (95 jours de service) pour :

- Démontage d'infrastructures dans l'arène

### **TRIATHLON D'YVERDON-LES-BAINS, 8 SEPTEMBRE 2019**

113 miliciens engagés (274 jours de service) pour :

- Mise en place et exploitation d'un PCE,
- Mise en place et retrait du matériel sécuritaire sur le parcours,
- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécurité des participants sur les différents parcours.

### **PASSEPORT-VACANCES, STE-CROIX, DU 14 AU 18 OCTOBRE 2019**

5 miliciens engagés (25 jours de service) pour :

- Prendre en charge plusieurs groupes d'enfants,
- Transporter les groupes en différents lieux.

**MONTAGE DES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE (JOJ) 2020, VALLEE DE JOUX, DU 12 AU 15 NOVEMBRE 2019 AINSI QUE DU 13 AU 20 DECEMBRE 2019**

39 miliciens engagés (165 jours de service) pour :

- Montage d'infrastructures sur le site des Grandes Roches.

**Interventions en situation d'urgence (ISU)**

**PLAN CANICULE, YVERDON-LES-BAINS, CHAVORNAY, GRANDSON, DU 24 JUIN AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2019**

38 miliciens engagés (83 jours de service) pour :

- Visite des personnes vivant seules, âgées de 80 ans et plus.



Chablon, parcours découverte durant les 40 ans de la place d'armes, mai 2019, Arthur P. 9 ans.



Vevey, planton de circulation, fête des Vignerons, juillet 2019, pionnier.

## CONSTRUCTIONS

L'ORPC JNV n'est propriétaire d'aucun bâtiment, elle loue ses trois postes de commandement (PC), ses postes d'attente (po att), ainsi que des locaux de stockage pour le matériel aux communes propriétaires. Selon l'événement, ils peuvent être mis à disposition des partenaires sécuritaires.

### PC régional, Yverdon-les-Bains

Le PC qui se trouve à la HEIG-VD est le centre principal des opérations des compagnies basées à Yverdon-les-Bains avec le départ des formations d'intervention.

### PC Le Puitsoir, Orbe

Le PC qui se trouve proche de la salle Omnisport est le centre principal des opérations des compagnies basées sur Orbe et Grandson avec le départ des formations d'intervention et d'appui.

### PC Le Prédicant, L'Abbaye

Le PC qui se trouve proche de l'Hôtel de Ville est le centre principal des opérations de la compagnie basée sur la Vallée de Joux avec le départ des formations d'intervention et d'appui.

### PO ATT Les Entrepôts, Yverdon-les-Bains

Le poste d'attente situé sous La Marive est pour de l'hébergement d'urgence.

### PC Treysala, Yvonand

Le PC à la rue de Treysala est utilisé comme centre d'hébergement d'urgence.

### PC Au Collège, Grandson

Le PC à la rue du Jura, proche de la salle de gymnastique est utilisé comme lieu de stockage pour les archives et une partie du matériel de réserve.

On y trouve aussi un local matériel avec des engins ainsi qu'un poste d'attente pour de l'hébergement d'urgence.

### PC ORCA, Vallorbe

Le PC à la rue du Simplon est utilisé comme centre des opérations en cas d'accident majeur dans le tunnel du Mont-d'Or. On y trouve aussi un local matériel avec des engins.

L'ORPC dispose finalement de plusieurs lieux de stockage pour du matériel de réserve dans les communes suivantes : Ballaigues, Le Chenit, Les Charbonnières, Sainte-Croix et Vallorbe.

## VEHICULES

Au 31 décembre, l'ORPC possède 8 véhicules, pour une capacité de transport totale de 62 personnes et 3 palettes.

FIAT Ducato	VD 333 807	9 places
NISSAN Navara	VD 507 853	5 places
OPEL Vivaro	VD 491 569	3 places / trsp palettes
OPEL Vivaro	VD 484 657	9 places
OPEL Vivaro	VD 396 393	9 places
OPEL Vivaro	VD 484 772	9 places
OPEL Vivaro	VD 181 237	9 places
OPEL Vivaro	VD 323 848	9 places



Yverdon, rapport de situation triathlon d'Yverdon, septembre 2019, chef engagement, cadres PCi et PNV.

## INSTRUCTION

### Cours de formation

L'obligation de servir dans la protection civile commence au début de l'année durant laquelle la personne astreinte atteint l'âge de 20 ans et s'étend jusqu'à la fin de l'année durant laquelle elle atteint l'âge de 40 ans.

Après le recrutement, les personnes incorporées suivent une instruction de base de 10 à 19 jours avant la fin de l'année durant laquelle elles atteignent l'âge de 26 ans.

Fonctions de base :

- Collaborateur d'état-major,
- Préposé à l'assistance,
- Pionnier,
- Préposé aux constructions,
- Préposé au matériel,
- Cuisinier.



Après l'instruction de base (IB), les miliciens sont convoqués chaque année à des cours de répétition.

Lors des CR, les cadres recrutent au sein de leur unité et proposent aux astreints repérés pour leur compétence de suivre une formation supérieure. Les personnes intéressées peuvent également faire une demande de formation à leurs cadres.

Formations et filières possibles :

- Spécialistes (chauffeur, bûcheronnage, protection des biens culturels, cuisinier, comptable, etc),
- Chef de groupe, sous-officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Chef de section, officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Commandant de compagnie,
- Officier EM.

### Centres d'instruction

L'école de formation de base (EFB) se déroule au Centre cantonal d'instruction de Gollion (Vaud). Les cours de cadres et de perfectionnement sont donnés à Gollion ou au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (Berne).

## Promotions

L'astreint, une fois son école de formation de base (EFB) terminée, peut se spécialiser dans une nouvelle fonction et/ou devenir cadre pour diriger un groupe, une section, une compagnie ou devenir membre de l'état-major.

L'obtention d'un nouveau grade est un signe de reconnaissance des compétences humaines et techniques acquises par la formation et/ou l'expérience. Les promotions et nominations sont le témoignage de la confiance accordée au milicien qui a accepté de se former, de se spécialiser et de prendre des responsabilités.

### Liste des promus

Nom	Prénom	Grade	Fonction	Unité
<b>Omerovic</b>	Edin	Capitaine	Commandant de compagnie	Commandement JNV 2
<b>Fleury</b>	Daniel	Lieutenant	Officier pionnier	Section appui JNV 1
<b>Golay</b>	David	Lieutenant	Officier pionnier	Section appui JNV 6
<b>Jomini</b>	Patrick	Lieutenant	Officier pionnier	Section appui JNV 6
<b>Minuti</b>	Carlo	Lieutenant	Officier pionnier	Section appui JNV 3
<b>Perrin</b>	François	Lieutenant	Officier pionnier	Section appui JNV 4
<b>Pilloud</b>	Sylvain	Lieutenant	Officier logistique	État-major régional JNV
<b>Rossy</b>	Cédric	Lieutenant	Officier assistance	Section assistance JNV 6
<b>Seppey</b>	Steve	Lieutenant	Officier assistance	État-major régional JNV
<b>Mehmedovic</b>	Seid	Sergent	Sous-officier aide à la conduite	Section AIC JNV 3
<b>Miéville</b>	Jonas	Sergent	Sous-officier pionnier	Section appui JNV 3
<b>Perrinjaquet</b>	Steve	Sergent	Sous-officier assistance	Section assistance JNV 3
<b>Berney</b>	Cédric	Caporal	Sous-officier pionnier	Section appui JNV 2
<b>Gremion</b>	Lucas	Caporal	Sous-officier de transport	Section logistique JNV 2
<b>Hauner</b>	Guillaume	Caporal	Sous-officier pionnier	Section appui JNV 6
<b>Jaquier</b>	Fabien	Caporal	Sous-officier pionnier	Section appui JNV 5
<b>Roch</b>	Antoine	Caporal	Sous-officier aide à la conduite	Section AIC JNV 6
<b>Weiss</b>	Manuel	Caporal	Sous-officier pionnier	Section appui JNV 3
<b>Blanco</b>	Alexis	Appointé	Préposé à l'assistance	Section logistique JNV 1
<b>Cattin</b>	Christopher	Appointé	Préposé à l'assistance	Section logistique JNV 1
<b>Erbeau</b>	Julien	Appointé	Préposé aux constructions	Section logistique JNV 6
<b>Mota</b>	André	Appointé	Préposé à l'assistance	Section logistique JNV 5

## JOURS DE SERVICE

### Cours de répétition

2019 fut une année riche en événements.

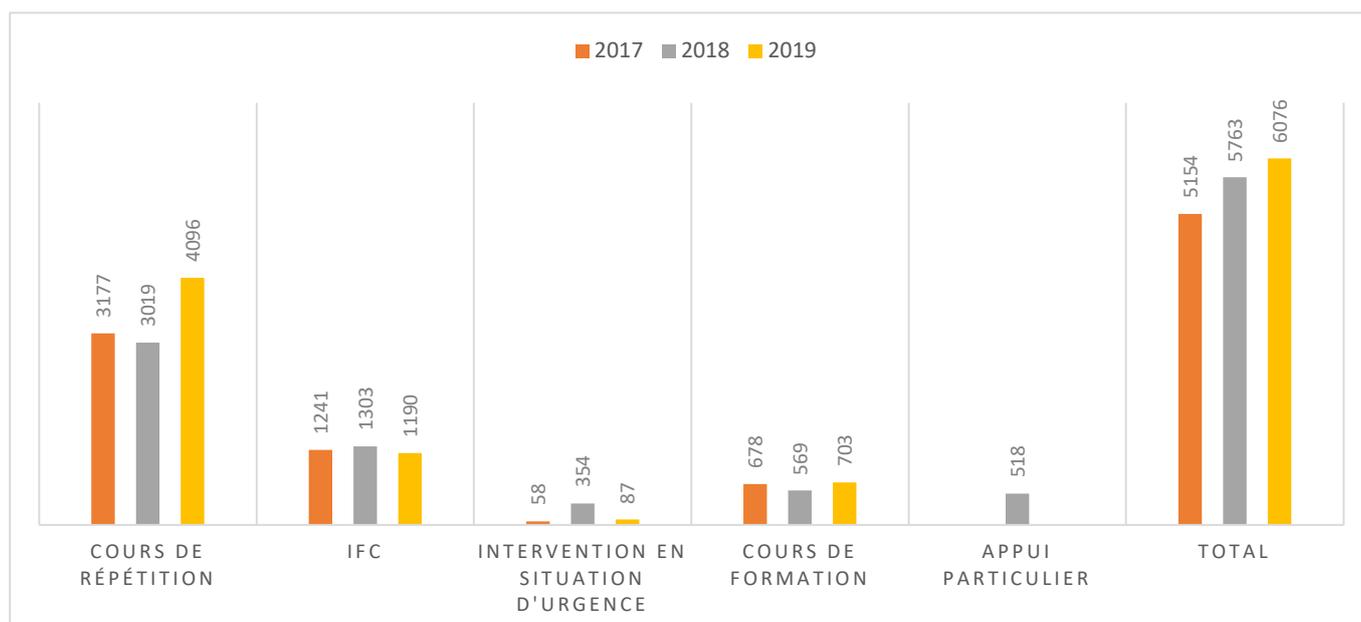
Nos activités ont été réparties de la manière suivante :

- 35 cours de répétition avec 4096 jours de service,
- 8 participations à des manifestations avec 1190 jours de service,
- 1 engagement en situation d'urgence avec 87 jours de service.

### Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)

Pour pouvoir répondre aux attentes des autorités cantonales et communales, des partenaires sécuritaires, il est primordial d'avoir du personnel formé et instruit. Ainsi, ce sont 703 jours de service consacrés à la formation des cadres et à l'instruction des nouveaux astreints.

- Cours de spécialisation 35 jours de service,
- Cours chef de groupe aide à la conduite 10 jours de service,
- Cours chef de groupe logistique 10 jours de service,
- Cours chef de groupe assistance 10 jours de service,
- Cours chef de groupe appui 25 jours de service,
- Cours chef de section 44 jours de service,
- Cours commandant de compagnie 10 jours de service,
- Cours instruction de base 447 jours de service,
- Paiement de galons divers domaines 112 jours de service.



## COMMUNICATIONS

### Conseil intercommunal

Durant l'année 2019, le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 1<sup>er</sup> mai 2019, à Yvonand, avec à l'ordre du jour le préavis :

- 1/2019 : comptes 2018 et rapport de gestion.

Le 4 septembre 2019, à Villars-Burquin, avec à l'ordre du jour les préavis :

- 2/2019 : règlement sur le personnel professionnel
- 3/2019 : budget 2020.

Durant le premier semestre 2019, M. Vincent Zumstein a été le secrétaire a.i. des autorités. En juin, a été assermentée, Mme Sarah Novet en qualité de secrétaire du Comité de direction. Elle fut assermentée en qualité de secrétaire du Conseil intercommunal lors de l'assemblée de septembre. Madame Novet est étudiante en droit à l'Université de Lausanne.

Le président du législatif, M. Patric Martin, a été réélu pour une nouvelle année de présidence 2019-2020.

### Comité de direction

Durant l'année, l'exécutif a siégé à huit reprises pour traiter les affaires courantes de l'association intercommunale.

M. Lionel-Numa Pesenti a quitté le Comité de direction (CoDir) fin avril, suite au départ de ses deux collègues de la Municipalité de Ste-Croix et à la réorganisation des dicastères. M. Olivier David a également quitté le CoDir pour la fin août en raison d'une nouvelle activité professionnelle, incompatible avec la fonction d'élu. Il a également quitté sa fonction de conseiller municipal à Yvonand pour la même date.

En vertu des statuts de l'association intercommunale, le poste vacant pour l'ancienne région d'Yverdon a été repris par M. Jean-Pierre Blanc, conseiller municipal à Chamblon. Ce dernier a été élu et assermenté début septembre. Le poste vacant pour l'ancienne région de Grandson reste, pour l'heure, à repourvoir.

Suite à ces changements, le CoDir est organisé ainsi :

- Pierre-Alain Lunardi, président ;
- Mary-Claude Chevalier, vice-présidente ;
- Valérie Jaggi Wepf, ressources humaines ;
- Jean-Pierre Blanc, finances ;
- Francesco Di Franco, communication.

Les autres membres de l'exécutif sont en appui dans différents groupes de travail, comme par exemple, pour les manifestations ou les infrastructures.

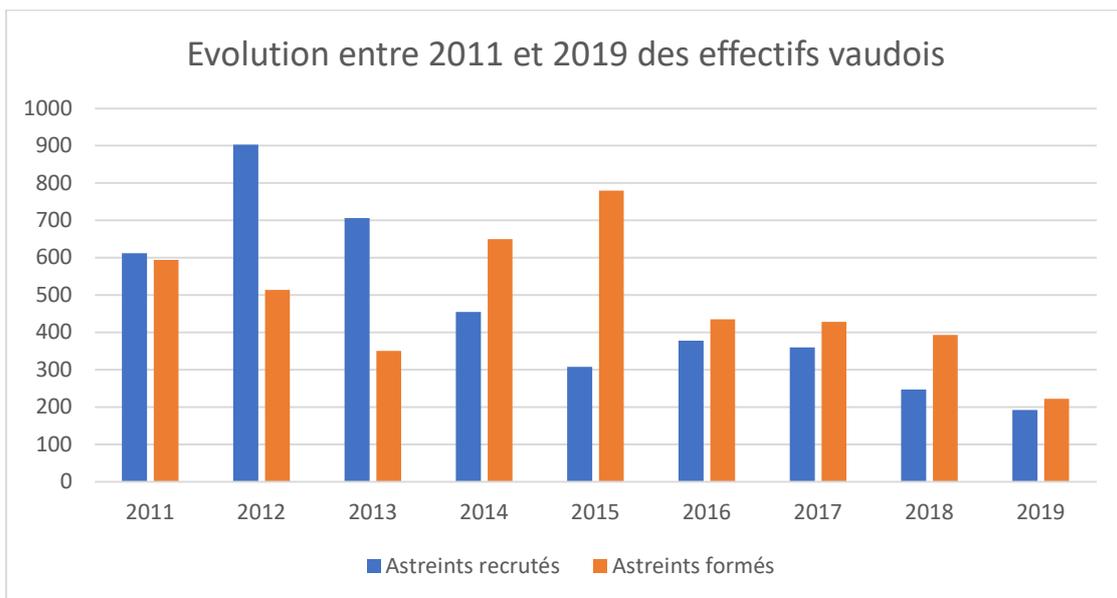
Le président du CoDir a participé à cinq assemblées des présidents à Gollion. Durant ces séances, de nombreux points ont été traités, comme par exemple, les comptes et budgets du

fonds cantonal, différents éléments liés à l'organisation des manifestations importantes dans le canton, comme par exemple, la FEVI, etc.

Un sujet important a été largement discuté, il s'agit de la nouvelle loi fédérale sur la protection civile (LPPCi). Cette dernière qui a été acceptée par les chambres fédérales à la fin 2019, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Depuis plusieurs années, le nombre de nouveaux miliciens recrutés est en baisse alarmante. Plusieurs raisons expliquent cela. D'abord, les exigences de l'armée sont devenues moindres ces dernières années, ce qui engendre que davantage de jeunes font leur école de recrue, alors qu'auparavant ils étaient déclarés inaptes et faisaient de la Protection civile. De plus, le service civil a connu un succès croissant ces dernières années et ampute une partie de l'effectif à la Protection civile. De plus, beaucoup de jeunes étudiants partent étudier à l'étranger, dans le cadre d'Erasmus par exemple, ils disparaissent des écrans radar durant quelques années et au moment du retour ils ont dépassé les 25 ans.

Le graphique ci-dessous, met en évidence la diminution des astreints recrutés. Il existe toujours un décalage d'une année en principe, entre le moment du recrutement et le moment de la formation de base. Un rattrapage a été effectué entre les années 2014 et 2015.

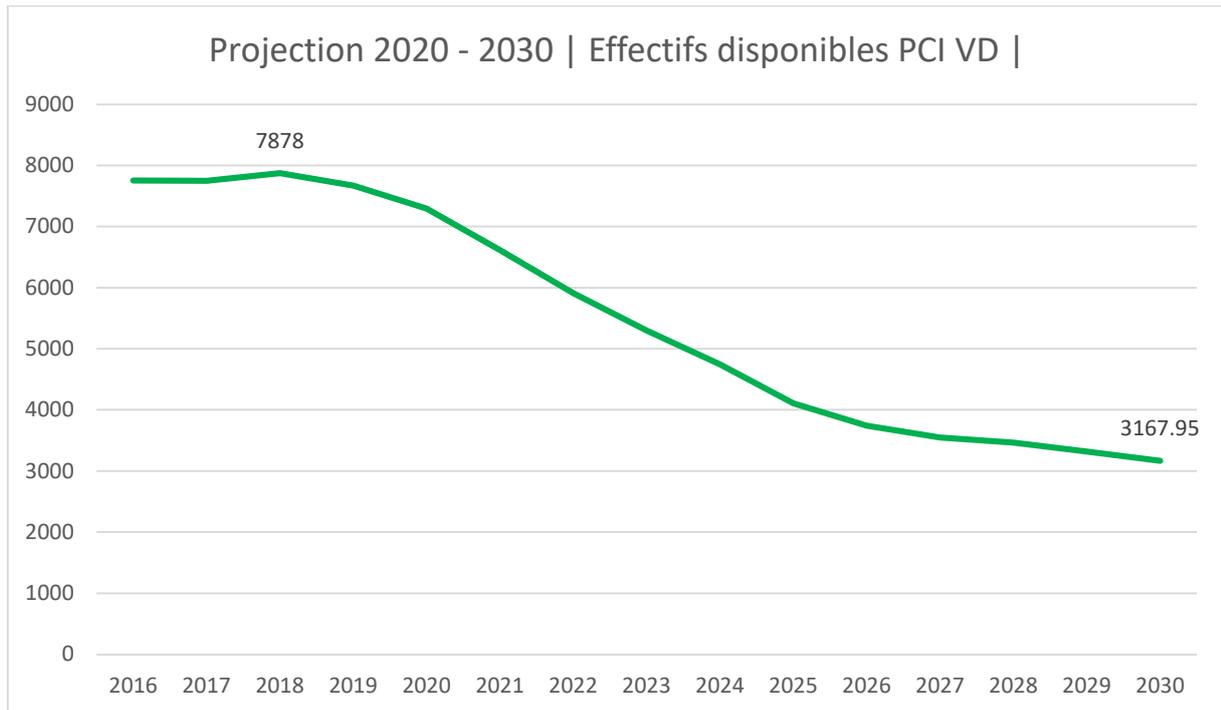


Source : SSCM

Pour garantir un effectif stable d'astreints à la PCi vaudoise, il serait nécessaire de pouvoir recruter environ 600 personnes par année. Fin 2019, il y en avait seulement 192.

Pour terminer, la nouvelle loi fédérale (LPPCi), fait diminuer la durée de l'obligation de servir de 20 à 12 ans. Avec tous ces paramètres, la baisse des effectifs de la Protection civile vaudoise serait d'environ 50% d'ici 2030.

Le graphique ci-dessous a été réalisé par le consultant externe (Etic SA) en charge de l'étude sur les effectifs vaudois. Il illustre la diminution des astreints en raison des paramètres cités plus haut. Les chiffres proviennent des effectifs disponibles sur PISA (logiciel fédéral pour la gestion des militaires et astreints de la Protection civile en Suisse).



Source : Etic SA

Un groupe de travail a été constitué en mai 2019 dans le dessein de réfléchir à une nouvelle organisation de la Protection civile vaudoise et les mesures à prendre pour tenter de maintenir des effectifs. Une étude a été mandatée pour mettre en évidence les tendances ces prochaines années et vérifier les scénarios. Cette étude a été présentée une première fois à l’assemblée des présidents et aux commandants, qui a demandé des compléments, notamment une comparaison intercantonale. Le rapport final fut discuté et présenté aux présidents des CoDir et à la Cheffe de département Mme Béatrice Métraux en décembre 2019.

Ce groupe de travail est composé de :

- Denis Froidevaux, Chef de service du SSCM,
- Louis-Henri Delarageaz, Commandant de la Protection civile vaudoise,
- Philippe Guillemain, président de l’assemblée des présidents,
- Pierre-Alain Lunardi, président du CoDir ORPC JNV.



Collaboration avec les partenaires.

Un commandant d’une ORPC a rejoint ce groupe de travail début janvier 2020. Ce groupe de travail a passé en comité de pilotage et l’année 2020 sera consacrée à l’étude de variantes.

Le Comité de direction de l’ORPC JNV a travaillé sur deux dossiers importants. Il s’agit des manifestations et des infrastructures. Dans les deux cas, un règlement d’application est rentré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

S’agissant des manifestations, l’objectif est de mettre en place une méthodologie permettant de définir si l’ORPC subventionne la manifestation

au travers du paiement de ses astreints qui sont engagés.

L'ORPC JNV loue de nombreux locaux qui ont été hérités de la fusion et dont leur utilisation ne fait plus sens dans la nouvelle organisation. La présidente du GT, Mme Mary-Claude Chevalier a eu des contacts avec les communes et trois locaux ont été résiliés pour fin 2019 et début 2020.

Les locaux administratifs de l'ORPC à Orbe deviennent trop petits. L'administration de la commune d'Orbe a dû récupérer en cours d'année une salle qui était utilisée pour les séances du CoDir notamment. La commune serait intéressée à reprendre les locaux administratifs pour leur propre personnel. Ce groupe de travail cherche à pouvoir mettre dans une même infrastructure les locaux administratifs, les garages de certains véhicules et du matériel, ceci pour gagner en efficience. Une opportunité à Orbe est pressentie.

En janvier, le président du CoDir, accompagné de Vincent Zumstein, en qualité de secrétaire a.i., s'est rendu à la préfecture pour la visite annuelle du préfet. Le sujet du règlement du conseil intercommunal a été abordé. Sur proposition du préfet, le président a préparé un projet de règlement qui a ensuite été transmis pour finalisation au bureau du conseil. Une consultation par la juriste du Service des communes et du logement (SCL) a été faite fin décembre. Ce règlement pourra être en principe présenté au Conseil intercommunal en mai 2020.

En février, le président Lunardi, accompagné du commandant et du chef opérations, a participé à la conférence organisée par le canton (SSCM) sur le thème « *Grandes manifestations, dispositif de sécurité* ».

Durant l'année, le CoDir a participé à la consultation sur l'ordonnance fédérale sur la protection civile. La Confédération a depuis retiré la consultation en attendant que la loi rentre en vigueur. Le profil de prestations de la Protection civile vaudoise a également été mis en consultation auprès des présidents. Le processus a été mis en stand-by en attendant une vision plus claire de l'organisation et des besoins.

Il avait été décidé de s'adjoindre d'une nouvelle fiduciaire pour la vérification des comptes 2019. Un appel d'offre sur invitation a été réalisé à l'automne auprès de six sociétés sises dans le district. C'est la fiduciaire LFiduciaire qui a proposé la meilleure offre du point de vue économique et des références notamment.

Avec l'adoption du règlement sur le personnel en septembre, le Comité de direction a établi avec le commandant une directive interne sur le travail concernant les remboursements des frais. Cette dernière sera validée au premier trimestre 2020.

Comme en 2018, le CoDir a organisé, en étroite collaboration avec l'état-major, une visite pour la Commission de gestion et, également, pour les délégués du Conseil intercommunal le 13 novembre. Il s'agissait de présenter et de faire découvrir aux élus les différentes activités que la Protection civile est en mesure de faire. Près d'une quinzaine d'élus ont répondu présent et ont accompagné le président du CoDir Pierre-Alain Lunardi, ainsi que le président du Conseil intercommunal, Patric Martin. Cette visite s'est déroulée dans le cadre d'un cours de répétition.

## FINANCES

Le Conseil intercommunal se réunit au moins deux fois par an pour l'approbation des comptes de l'année écoulée et pour l'adoption du budget de l'année suivante.

		Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Hausse 2018 à 2019	Ecart budget 2019
<b>Charges</b>	CHF	1 677 183.71	1 807 300.00	1 740 150.62	3.8	-67 149.38
Participation des communes	CHF	1 569 193.45	1 612 800.00	1 595 493.00	1.7	-17 307.00
Autres revenus	CHF	210 905.93	194 500.00	319 185.50	51.3	124 685.50
<b>Revenus</b>	CHF	1 780 099.38	1 807 300.00	1 914 678.50	7.6	107 378.50
<b>Excédent de revenus</b>	CHF	102 915.67		174 527.88		
Nombre d'habitants		91 695.00	92 700.00	92 073.00	0.4	-627.00
Coût par habitant	CHF	17.11	17.40	17.33	1.3	-0.07

Le coût par habitant comprend également la participation au fonds cantonal. Ce dernier est alimenté par toutes les communes vaudoises à hauteur de CHF 6.50 par habitant. Il finance, d'une part, les prestations de la protection civile dans le cadre des cours de répétition, des interventions en faveur de la collectivité et en situation d'urgence, d'autre part, les achats pour le renouvellement de l'équipement, du matériel d'intervention et de télécommunication. Ce coût est fixé par l'assemblée des présidents des Comités de direction sur proposition du Service et du Conseil d'état.



Yverdon-les-Bains, Course de la bonne résolution, janvier 2019.

## GLOSSAIRE

AIC	Aide à la conduite	DGS	Direction générale de la santé	PISA	Système de gestion du personnel de l'armée
al	Alarme	DIS	Département des institutions et de la sécurité	PNV	Police nord vaudois
APG	Allocation pour perte de gain	EMCC	État-major cantonal de conduite	Polycom	Réseau radio suisse de sécurité
assist	Assistance	FAR	Formation d'appui régionale	RCV	Réseau cantonal vaudois
bat	Bataillon	FIR	Formation d'intervention régionale	rempl	Remplaçant
BIC	Bureau d'information du canton	GDM	Gendarmerie	RIIPCi	Règlement sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise
CB	Cours de base	IB	Instruction de base	ROAPCi	Règlement sur l'organisation et l'administration de la protection civile vaudoise
CC	Cours de cadre	IFC	Intervention en faveur de la collectivité	RP	Rapport préparatoire
CCPP	Centre de compétence de la protection de la population	JNV	Jura-Nord vaudois	S tech	Service technique
cdmt	Commandement	JS	Jour de service	SAE	Système d'aide à l'engagement
cdt	Commandant	LC	Loi sur les communes	SagaCrisis	Système de gestion de l'événement
CENAL	Centrale nationale d'alarme	LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile	SCRIS	Service cantonal de recherche et d'informations statistiques
CET	Centre d'engagement et de transmission (117)	LVLPCi	Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile	SDIS	Service de défense incendie et secours
Cgfr	Corps des gardes-frontière	OFAS	Office fédéral des assurances sociales	SMUR	Service mobile d'urgence et de réanimation
CGM	Centre de gendarmerie mobile	OFGS	Ordonnance sur les fonctions, grades et soldes dans la protection civile	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
CI	Conseil intercommunal	OFPP	Office fédéral de la protection de la population	SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
CIG	Chef d'intervention général	OIMIE	Orientation, Intention, Missions, Indications, Emplacement	TOC	Traitement des opérations en cours
CoDir	Comité de direction	OMI	Orientation, Missions, Indications	trp	Troupe
CoGe	Commission de gestion	OP	Officier de piquet	TSI	Tableau des services d'instruction
cp	Compagnie	OPCi	Ordonnance sur la protection civile	TUP	Travail d'utilité publique
CPA	Contrôle périodique des abris	ORCA	Organisation en cas de catastrophe	VSE	Visite sanitaire d'entrée
CPC	Contrôle périodique des constructions	ORPC	Organisation régionale de protection civile	VSS	Visite sanitaire de sortie
CR	Cours de répétition	PBC	Protection des biens culturels		
CTA	Centre de traitement des alarmes (118)	PC	Poste de commandement		
DB	Domaine de base	PCE	Poste de commandement d'engagement		
		PCi	Protection civile		
		PCO	Poste de commandement des opérations		
		PCR	Poste de commandement régional		
		PCV	Police cantonale vaudoise		

## CONTACT

### Postes de commandement

1350 Orbe, Le Puisoir

1400 Yverdon-les-Bains, Route de Cheseaux 1

1344 L'Abbaye, Route de l'Hôtel de Ville

### Bureau administratif

1350 Orbe, Passage du Four 5

 [www.protectioncivile-jnv.ch](http://www.protectioncivile-jnv.ch)

 [facebook.com/ORPCJNV](https://facebook.com/ORPCJNV)

 [orpc.jura-nordvaudois@vd.ch](mailto:orpc.jura-nordvaudois@vd.ch)